

2023 - 2027

Cadre stratégique



AIRF
Association Internationale
des Régions Francophones

Créée en octobre 2002 par trois Régions francophones fondatrices (les Régions Rhône-Alpes en France, Tombouctou au Mali et Rabat-Salé-Zemour-Zaër au Maroc), l'AIRF agit depuis 20 ans pour la promotion de la Francophonie, le renforcement de la régionalisation et le développement économique dans l'espace francophone, en déclinant à l'échelle des territoires, les orientations de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). A l'occasion de son assemblée générale 2022, il apparut opportun de rappeler les fondements et missions de l'AIRF et d'adopter son cadre stratégique pour les cinq années à venir.

Sommaire

Notre ambition	—	3
Notre champ d'action opérationnel	—	3
Nos services	—	4
Notre organisation	—	4
Nos priorités d'action	—	5
• Priorité 1 : L’Affirmation du rôle des Régions		
• Priorité 2 : La francophonie économique		
• Priorité 3 : La Jeunesse, la Formation, la Culture		
• Priorité 4 : L’Environnement, l’Eau, les Energies et le Climat		
• Priorité 5 : La Solidarité avec les territoires du Sahel		
Nos partenariats	—	6
• Alliances stratégiques		
• Partenariats techniques		
• Partenariats financiers		
Annexe :	—	8
• A. Plan d'action 2022-2025		
• B. Bilan d'activités 2002-2022		

Notre ambition

Au sein de l'AIRF, les collectivités territoriales œuvrent pour que la Francophonie stimule le développement économique commun de nos territoires.

Agissant en complémentarité de l'action des Etats et des Maires dans les territoires, dans le respect des politiques nationales et des compétences transférées, les Gouvernements régionaux sont un échelon pertinent et opérationnel pour répondre efficacement aux enjeux de développement.

Les Régions participent à l'atteinte des Objectifs de Développement durable (agenda 2030 des Nations Unies), en construisant :

1. La paix, dans le respect de l'Etat de droit et des Droits de l'Homme ;
2. La concorde, dans le respect des identités et la reconnaissance des diversités culturelles ;
3. Le développement économique permettant la création de valeur et d'emplois ;
4. L'adaptation aux enjeux environnementaux et climatiques, en accord avec les engagements internationaux des Etats.

Notre champ d'action opérationnel

L'AIRF se fixe pour champ d'action opérationnel :

1. La défense de la régionalisation en aidant les collectivités territoriales à assumer leurs missions afin d'intensifier le rôle des Régions dans la gestion des problématiques locales ;
2. Le développement économique en encourageant les partenariats économiques entre les collectivités territoriales francophones et entre les acteurs économiques, les entreprises et les collectivités territoriales ;
3. L'accompagnement au montage de projet, le portage de projets communs et la recherche de financements internationaux pour concrétiser les stratégies de développement et les projets selon deux axes prioritaires :
 - Le développement de l'accès à la ressource en eau et aux énergies, et de la gestion des déchets ;
 - L'accès à l'emploi des jeunes par la formation et l'appui à la création d'activités économiques, créatrices de valeur.



2nd Rendez-vous de la régionalisation "Climat" organisé par l'AIRF, sur le pavillon de la Francophonie de l'OIF, à la COP 27 (Egypte)

En s'appuyant sur le dialogue des cultures, le respect des différences, les échanges et la solidarité qui animent la Francophonie, l'AIRF soutient et renforce le niveau régional, par la coopération internationale des collectivités territoriales entre elles.

La régionalisation améliore l'efficacité des politiques publiques, dès lors qu'elle s'accompagne de moyens d'action, ce pourquoi l'AIRF accompagne les collectivités membres dans la mise en place de programmes communs permettant d'accéder à des financements internationaux.

Nos services

L'AIRF déploie des activités au service des membres pour promouvoir, soutenir et concrétiser les projets et politiques publiques régionales :

- Initier des Rencontres économiques francophones associant entreprises, bureaux d'études, chambres consulaires, agences de développement économique, fondations, centres de formation, universités agissant dans les domaines d'action des compétences des Régions ;
- Aider les collectivités membres à passer de l'idée au projet, avec un accompagnement au montage de projets des équipes territoriales par le service d'appui - conseil de l'AIRF, dans le but d'accéder à des financements internationaux ;
- Porter des projets de coopération inter-régionale et répondre à des appels à projets des bailleurs de fonds pour son propre compte (en vue d'accroître son offre de service) ou pour le compte des collectivités territoriales membres (afin de leur donner les moyens de mieux concrétiser leurs politiques publiques) ;
- Organiser des rendez-vous facilitant la mise en relation des collectivités membres avec les institutions financières internationales ;
- Organiser des ateliers de renforcement de capacités, des visites d'études et des séminaires d'analyse et d'échanges de pratiques associant élus et agents territoriaux ;
- Participer à des manifestations internationales générant des synergies entre les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers, pour accélérer la concrétisation des stratégies régionales par l'obtention de financements internationaux.

Notre organisation

L'AIRF est une association de près de deux cents collectivités membres. Sa gouvernance s'articule de la manière suivante :

- Un Bureau de vingt collectivités membres portant politiquement l'association et y représentant les pairs de leur pays respectif. Au sein de ce Bureau, l'AIRF veille à accroître la proportion de femmes élues ;
- Quatre commissions thématiques (Affirmation du rôle des Régions / Francophonie économique / Jeunesse, Formation et Culture / Environnement, Eau, Energies, Biodiversité et Climat) ouvertes aux collectivités membres, animées chacune par une collectivité volontaire, force de proposition et d'entraînement. Au sein de ces Commissions, l'AIRF veille à accroître la proportion de femmes élues ;
- Une commission géographique dédiée aux collectivités territoriales des pays sahéliens francophones membres du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse (CILS) : Burkina - Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Au service de cette gouvernance politique, un secrétariat permanent répond aux orientations fixées par les instances politiques de l'association que fédère le Président. En consolidant les acquis du réseau, le secrétariat permanent initie de nouvelles activités adaptées aux évolutions du contexte international et aux enjeux contemporains économiques, environnementaux, sociaux et numériques. Il répond également à des appels à projets européens et internationaux pour obtenir des cofinancements et soutient les collectivités membres dans leurs propres recherches de cofinancement.

Nos priorités d'action

L'AIRF favorise dans ses actions, activités, projets, offres de service et instances l'implication de toutes les composantes de nos sociétés, dont les femmes et les jeunes (élus, agents des collectivités territoriales, acteurs économiques, en formation...).



Priorité 1. L'affirmation du rôle des Régions

Pour que le niveau régional soit reconnu comme niveau pertinent de l'action publique, l'AIRF valorise le travail des élus régionaux, initie des séminaires d'échanges sur les politiques publiques territoriales et contribue à installer la régionalisation durablement dans les organisations territoriales des pays de l'espace francophone.



Priorité 2. La Francophonie économique

En promouvant une approche territoriale intégrée et en renforçant les synergies et coalitions d'acteurs du développement territorial, les gouvernements régionaux ont la capacité de relancer les économies locales et d'améliorer l'accès des populations aux services de base, en s'appuyant sur la francophonie économique. Elle accélère les courants d'affaires entre les entreprises des territoires francophones et génère des actions de terrain et des projets de développement mettant en œuvre des solutions et innovations francophones adaptées aux planifications territoriales et aux programmes régionaux d'investissements. Investie dans cette thématique depuis 2016, l'AIRF mobilise trois modes d'action : les ateliers thématiques, les rencontres économiques francophones ou internationales, les projets de coopération inter-régionale.



Priorité 3. La Jeunesse, la Formation et la Culture

En 2060, plus de 700 millions de personnes vivront dans des pays francophones. Les $\frac{3}{4}$ d'entre eux auront moins de 30 ans et vivront en Afrique francophone. La Francophonie offre des perspectives de développement économique aux territoires francophones et favorise la formation et l'employabilité de la jeunesse francophone. L'AIRF soutient les gouvernements régionaux dans leurs politiques territoriales favorisant la formation et l'emploi des jeunes grâce au développement économique et encourageant leur engagement. Elle se mobilise également pour l'accompagnement de projets culturels inter-régionaux favorisant la promotion de la langue française et les valeurs de la Francophonie.



Priorité 4. L'Environnement, l'Eau, les Énergies et le Climat

Les gouvernements régionaux ont un rôle essentiel à jouer dans l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, l'amélioration de l'accès à un mix énergétique intégrant les énergies renouvelables, l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, en agissant pour et avec les populations pour renforcer leur résilience. L'AIRF accompagne ses membres dans leur réponse à ce défi qui touche l'ensemble des politiques publiques territoriales, en intensifiant sur la période 2022 - 2025 la prise en compte de l'enjeu environnemental et climatique dans ses activités. Dans le cadre de ses activités et projets dédiés aux thématiques environnementales et climatiques, les femmes et les jeunes sont des bénéficiaires directs ou indirects prioritaires.



Priorité 5. La Solidarité avec les territoires du Sahel

Défis climatiques, environnementaux, démographiques, alimentaires, sécuritaires... Les collectivités territoriales sahéniennes francophones souffrent et peinent à répondre aux besoins essentiels de leurs populations. Pourtant le dynamisme des élus et agents territoriaux, couplé aux initiatives foisonnantes de la jeunesse, du secteur associatif et coopératif, du monde de l'artisanat et de l'entreprise augurent d'un potentiel de développement susceptible de contredire les prédictions alarmistes. Il est possible d'intégrer les territoires sahéniens au cœur de l'Afrique émergente. Avec sa commission géographique dédiée à cet espace, l'AIRF y contribue en favorisant les ateliers et coopérations inter-régionales dans les domaines de la formation et l'employabilité des jeunes, de l'accès à l'eau et aux énergies.

Nos partenariats

Alliances stratégiques

Organisation non gouvernementale accréditée auprès de la Francophonie, l'AIRF inscrit ses activités économiques et numériques dans le cadre de la **Stratégie économique pour la Francophonie 2020 - 2025** dont l'objectif général est « une prospérité durable au sein d'une Francophonie résiliente, solidaire, inclusive et innovante », et de la **Stratégie de la Francophonie numérique 2022 - 2026**, qui cible « la transformation numérique comme vecteur de développement, de solidarité et de connectivité dans l'espace francophone ». Dans ce cadre, l'AIRF participera pendant la période 2022 / 2025 aux travaux de la **Conférence des Organisations internationales non - gouvernementales de la Francophonie**, la COING, au sein de la Commission « Economie, Numérique et développement durable ». Elle souhaite se rapprocher de l'opérateur de la Francophonie pour la coopération décentralisée, l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), afin d'établir des collaborations fructueuses pour les deux réseaux francophones de collectivités locales et territoriales, notamment dans la dimension Francophonie numérique.

Pour maximiser ses impacts en faveur de la régionalisation, du dialogue des cultures, de la préservation de l'environnement et du climat, de l'insertion de la jeunesse et du développement économique local, l'AIRF coopère avec les associations de collectivités territoriales à deux niveaux :

- A l'échelle nationale, en renforçant ses alliances avec **les associations nationales de collectivités territoriales francophones membres de droit** de l'AIRF, dont **Régions de France**,
- A l'échelle internationale, d'une part en poursuivant sa mobilisation au sein du réseau international **Organisation des Régions Unies (ORU)**, en sa qualité de membre fondateur, d'autre part en développant une nouvelle alliance stratégique avec le réseau **Regions4 sustainable development** mobilisé sur les enjeux d'adaptation des Régions au changement climatique et également membre de l'ORU.

Partenariats techniques

Face à la complexité des enjeux contemporains et à l'urgence de l'efficacité, l'AIRF déploie une stratégie partenariale avec des organisations expertes francophones dans leurs domaines respectifs, au bénéfice de ses membres, collectivités et associations nationales de collectivités membres). Appelés à être enrichis au cours de la période 2022 - 2025, les partenariats techniques actifs tissés par l'AIRF visent à créer des synergies stratégiques et puissantes en faveur des Régions francophones ; en juin 2022 il s'agit des partenariats suivants :

1. Décentralisation dans l'espace francophone : **l'Institut international de la Francophonie (2IF)**,
2. Maîtrise d'ouvrage, participation des acteurs du développement local, définition, suivi et évaluation des politiques publiques des territoires : **le Centre international d'Etudes pour le Développement local (CIEDEL)** ;
3. Maîtrise d'ouvrage et ingénierie territoriale en matière d'aménagement durable : **le Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)** ;
4. Développement économique local : **la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CCPCAF)** et **le Forum francophone des Affaires (FFA)** ;
5. Accès aux énergies renouvelables : **l'Agence nationale de l'Energie solaire du Niger (ANERSOL)** et **la Fondation Energies pour le Monde (FONDEM)** et **l'ONG GERES** ;
6. Innovation sociale de la jeunesse francophone pour son inclusion et son employabilité : **l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ)**.

Partenariats financiers

L'AIRF a développé ces dernières années plusieurs partenariats financiers, qui lui permettent de proposer une offre de services évolutive à ses membres, mais qui n'assurent pas une pérennité financière. Le fonctionnement de l'association est assuré pour moitié par **le paiement des cotisations annuelles des collectivités membres**, par le, et pour moitié par une subvention et des moyens humains et matériels mis à disposition par **la Région française Auvergne-Rhône-Alpes**.

La Délégation pour l'Action extérieure des Collectivités territoriales (DAECT) du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) appuie annuellement les activités et projets de coopération inter-régionale (Appel à projets « Clés en main ») de l'AIRF. Sur projets et en soutien à certaines activités ciblées, d'autres Régions membres contribuent aux actions de l'AIRF, par la valorisation de leurs apports dans le cadre des projets de coopération inter-régionale).

L'Agence française de Développement (AFD), avec son Comité des partenariats, soutient ponctuellement l'association.

Afin de consolider ses programmations de projets et d'activités, l'AIRF multipliera ses prospections de partenariats financiers pour elle et/ou ses collectivités membres :

- L'Union européenne et l'Organisation internationale de la Francophonie ;
- Les Agences de l'Eau françaises, le Fonds vert et le Fonds français pour l'Environnement ;
- Les fondations privées et le mécénat d'entreprises.

Annexe A : Plan d'action 2022-2025



Priorité 1. L'affirmation du rôle des Régions

1. Organisation d'un « Rendez-vous de la régionalisation » annuel dédié à une politique publique régionale : après la 1ère édition consacrée aux politiques Jeunesse en juin 2022, il pourrait être programmé les thèmes suivants :
 - Politiques régionales pour le climat, en novembre 2022, à l'occasion de la COP 27 à Sharm El Sheikh (Egypte) ;
 - Politiques régionales pour l'agriculture et la souveraineté alimentaire, en 2023 ;
 - Politiques régionales pour le développement économique local, en 2024 ;
 - Les stratégies numériques des Régions, en 2025.
2. Mise en œuvre de projets de coopération inter-régionale, notamment en réponse aux appels à projets « Clés en main » de la DAECT/MEAE et aux facilités de financement de l'OIF et de l'Union européenne ;
3. Mise en œuvre du « Parcours de renforcement de capacités au montage de projet et à la recherche de cofinancements - version 2.0 » par le Service d'appui - conseil de l'AIRF ;
4. Organisation de séminaire dédié aux échanges de pratiques entre associations nationales de collectivités territoriales francophones ;
5. Animation d'un groupe de travail des chargé(e)s de communication des collectivités ;
6. Participation à des rencontres internationales permettant des actions de plaidoyer pour le rayonnement et l'affirmation du rôle des Régions ;
7. Relance du programme « 200 stages » dédiés aux agents territoriaux, avec l'appui logistique et financier des collectivités membres, sur des axes de coopération « Nord-Sud », « Sud-Nord », « Sud-Sud ».



Priorité 2. La Francophonie économique

1. Organiser une rencontre économique francophone annuelle dédiées aux secteurs de l'eau, des énergies ou de l'agriculture / agro-alimentaire ;
2. Proposer des ateliers thématiques en présentiel et à distance dédiés au développement économique (marketing territorial, développement économique local par un tourisme durable, soutien à la création d'entreprises, ...)
3. Elaborer et mettre en œuvre un projet de soutien aux incubateurs francophones en collaboration avec le projet SPRINT porté par la Région française Île de France, à l'échelle de certains territoires francophones éligibles ;
4. Rechercher des cofinancements pour des projets de développement économique au bénéfice des collectivités membres en répondant à des appels à projets de bailleurs de fonds, dont l'Union européenne ;
5. Participer aux initiatives portées par les Régions francophones en matière d'économie sociale et solidaire, à l'image du Forum des jeunes leaders ivoiriens de l'ESS initié par la Région ivoirienne Sud-Comoé.



Priorité 3. La Jeunesse, la Formation et la Culture

1. Mise en œuvre du projet de coopération inter-régionale « clés en main DAECT/MEAE » de Plateforme francophone de partage et d'émergence de politiques publiques territoriales favorisant l'employabilité des jeunes ;
2. Rechercher des cofinancements pour les projets et politiques publiques « Jeunesse » à l'initiative des collectivités membres, en répondant à des appels à projets de bailleurs de fonds, dont l'Union européenne ;
3. Participer au programme de l'OIF des Volontaires de la Francophonie en accueillant annuellement un jeune volontaire francophone au sein du secrétariat permanent ;
4. Accompagner l'ouverture à l'espace francophone du Prix « Liberté » de la Région française Normandie, notamment, pendant trois ans, vers l'Arménie, Madagascar, le Maroc, le Niger, la Roumanie, le Sénégal et la Tunisie ;
5. Accompagner l'ouverture internationale francophone des festivals et manifestations culturels portés par les collectivités territoriales membres ;
6. Poursuivre les synergies et collaborations avec l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) en matière de promotion de l'engagement des jeunes francophones pour l'innovation sociale.



Priorité 4. L'Environnement, l'Eau, les Énergies et le Climat

1. Co-organiser un temps fort dédié aux politiques régionales pour le climat à l'occasion de la COP 27 en Egypte à Sharm el-Sheikh en novembre 2022, avec les réseaux de Régions que sont l'ORU, Regions4 sustainable Development, les membres de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA), les « Quatre moteurs pour l'Europe », puis poursuivre l'implication de l'AIRF au sein du programme Regions Adapt du réseau Regions4 et favoriser la prise en compte transversale des engagements climatiques internationaux dans les politiques des collectivités territoriales membres ;
2. Proposer un soutien ciblé aux collectivités territoriales porteuses de projets, avec la mobilisation de l'expertise de partenaires techniques : le GERES (Energies), le CEREMA (aménagement durable), l'OFB (biodiversité et aires protégées), ... ;
3. Accompagner les collectivités dans le montage de leurs projets, la réalisation de leurs études de faisabilité et leur recherche de cofinancements, notamment auprès de l'Union européenne ;
4. Identifier des partenaires financiers et techniques pour bâtir un fonds d'amorçage aux projets permettant le cofinancement d'études de faisabilité (avant-projet sommaire et avant-projet détaillé) ;
5. Proposer en partenariat avec le réseau Regions4 un parcours de renforcement de capacités concernant les politiques d'adaptation au changement climatique.



Priorité 5. La Solidarité avec les territoires du Sahel

1. Encourager la participation des collectivités sahéliennes aux activités de l'AIRF, notamment aux projets de coopération inter-régionale et aux activités en faveur de la formation et de l'emploi de la jeunesse ;
2. Accompagner le montage de projets Accès à l'Eau, à l'Energie ou Adaptation au changement climatique proposés par les collectivités sahéliennes ;
3. Rechercher des cofinancements pour ces projets en répondant à des appels à projets de bailleurs de fonds, dont l'Union européenne ;
4. Renforcer les échanges de bonnes pratiques, à distance et lors de visites d'études entre collectivités sahéliennes et entre collectivités sahéliennes et francophones ;
5. Soutenir la structuration des associations nationales de collectivités territoriales sahéliennes par la conception d'un programme pluriannuel dédié.



Assemblée générale AIRF juin 2022 - (c) Charles PIETRI

Annexe B : Bilan d'activités 2002-2022

Au cours de ses 20 premières années, l'Association internationale des Régions francophones (AIRF) a déployé une offre de services auprès de ses collectivités membres une offre de services multiples et variées, répondant aux enjeux des collectivités territoriales francophones dans le respect de leurs compétences transférées par les Etats, dans un cadre de réforme territoriale pour la régionalisation à défendre, à promouvoir et amplifier.

Des programmes spécifiques, des rencontres internationales, des séminaires politiques et ateliers techniques, un service d'appui-conseil, des projets de coopération inter-régionale et des guides furent proposés, grâce aux cotisations de ses membres et avec le soutien financier des Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine (à l'époque « Poitou-Charentes»), de la Région Rabat-Salé-Kénitra, du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Agence française de Développement et de l'Union européenne.

Les programmes

Francophonie et informatique » (2007 – 2009) : distribution d'équipement neuf (un ordinateur, une imprimante, un onduleur, un Pack office et un antivirus) à 32 collectivités (Burkina-Faso, Mali et Sénégal).

3 prix littéraire de l'AIRF (2009-2011) : financement d'édition et diffusion pour des jeunes auteurs écrivant leur premier livre (Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée).

Le « cartable francophone » (2009-2013) : distribution de 20 000 cartables dans 15 pays (Bénin, Burkina-Faso, Cambodge, Liban, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Roumanie, République du Congo, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie).

Les « Bourses désir d'entreprendre » (2010-2013) : financement de micro-projet (une bourse de 10 à 35% du montant total, un prêt contracté par le bénéficiaire au sein d'une institution financière engagée et un apport personnel d'au moins 10% du montant total). 3 Régions : Nord (Burkina-Faso), Koulikoro (Mali) et Kaolack (Sénégal), ont bénéficié d'une enveloppe de 60 000 euros chacune.

4 prix musique des Régions francophones (2012-2015) : Prix d'un montant de 20 000 euros pour promouvoir les écritures musicales des artistes issues des Régions francophones dans le cadre du Festival des Musiques Métisses d'Angoulême (France) (Burkina-Faso, Niger, RDC, Tunisie)

L'appui à la production et la diffusion cinématographique francophone (2014-2019) : soutien financier pour des prix lors du Festival du film documentaire de Saint-Louis (Sénégal) 2014 à 2018, lors des rencontres Tenk de coproduction en 2015 et lors du Festival international de Courts-métrages Dakar Court 2018/ 2019.

Le Mondial des métiers (2013-2020) : au total 48 délégations accueillies sur le salon de 11 pays : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, République du Congo, Sénégal et Tunisie.

Le programme « 200 stages pour la régionalisation » (2015-2018) : offre de stage aux cadres des Régions membres de l'AIRF, en collectivité pour une durée de 6 semaines à 3 mois. Sept cadres administratifs de Régions du Burkina-Faso, de Côte d'Ivoire et de Départements congolais ont pu bénéficier de cette initiative.

Les Rencontres internationales

Organisées par l'AIRF :

- **3 Rencontres internationales des Régions francophones** (France, Mali, Maroc)
- **16 Assemblées générales** (Belgique, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, France, Italie, Mali, République démocratique du Congo, Sénégal, Tunisie)
- **21 Conseils d'administration** (Burkina-Faso, Canada, Côte d'Ivoire, France, Italie, Mali, Maroc, République démocratique du Congo, Sénégal, Tunisie) et plus de 50 réunions du Bureau organisées en France, au Maroc, à Bruxelles, au Sénégal, au Mali, en Tunisie, et depuis 2020 à distance
- **7 Rencontres économiques francophones** dont 6 en présentiel au Bénin, en Côte d'Ivoire, en France, au Togo, au Sénégal et en République démocratique du Congo, et une à distance (en 2021)

Auxquelles l'AIRF a pu participer et soutenir la participation de ses membres :

- **1er Salon international des Régions** (Marrakech, Maroc – 2005)
- **2 Rencontres de la Francophonie Economique (RIFE)** (Québec, Canada - 2008 et 2012)
- **1er Etats Généraux de la Francophonie Décentralisée** (Lyon, France - 2010)
- **1eres Rencontres territoriales de la francophonie économique** (Reims, France - 2015)
- **1eres Assises nationales de la coopération décentralisée de Burkina-Faso** (Ouagadougou, Burkina-Faso – 2017)
- **1eres Assises Sahéliennes de la Coopération Décentralisée** (Poitiers, France - 2019)
- **Journées économiques internationales des Communes du Cameroun** (Yaoundé, Cameroun - 2021)
- **Forum mondial de l'Eau** (Dakar, Sénégal - mars 2022)

Les séminaires et ateliers de formation

Les cellules régionales de coopération francophone (2006 – 2010) en France : 67 agents et 22 élus formés

5 séminaires « Décentralisation et Gouvernance » (2011-2015) en Côte d'Ivoire, en France, au Maroc et en Tunisie : 300 participants

4 ateliers « Les financements européens : une approche des institutions européennes » (2011-2014) en Belgique : 56 agents et 35 élus formés

12 ateliers « Cycle de projet et financements internationaux » (2007-2019) au Burkina Faso, en France, au Mali, au Maroc, en Mauritanie, en Roumanie : 128 agents et 21 élus formés

1 atelier « Cycle de projet et financements européens » (2017) en France : 17 agents et 4 élus formés

1 atelier formation continue « Maison de l'élu de Marrakech » (2018) au Maroc : 17 agents et 15 élus formés

1 atelier « Gestion de projet » (2019) au Maroc : 21 agents et 1 élu formés

7 ateliers « Montage de projet et rédaction des notes succinctes aux bailleurs de fonds » (2012-2020) au Bénin, en Côte d'Ivoire, en France, au Maroc, au Niger et en Tunisie : 87 agents et 12 élus formés

4 ateliers « Attractivité des territoires et marketing territorial » (2019-2021) en Côte d'Ivoire, en France, au Maroc et en distanciel : 53 agents et 29 élus formés

Service d'appui conseil (créée en 2015)

Nouveau parcours d'accompagnement à distance « Montage de projets et de la recherche de cofinancements internationaux » (lancé en 2021) La Région de San Pédro (Côte d'Ivoire), la Région Atsinanana (Madagascar), la Région de Diffa (Niger) et la Région de Tahoua (Niger)

Les projets de coopération internationale

Le projet de « Renforcement des capacités des collectivités locales du Cameroun et du Congo (PARECC) » cofinancé par l'Union européenne (UE), l'Association des Maires Francophones (AIMF) et l'Association internationale des Régions francophones (AIRF) (2008-2011)

Le projet « Pour des collectivités territoriales sahéliennes francophones actrices des politiques publiques d'électrification rurale décentralisée (SAHEL ERD) » cofinancé par le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) (2020-2021)

- 3 partenaires techniques : Fondation Energies pour le Monde (FONDEM), Institut national de l'Energies solaire (INES) ; Centre international d'Etudes pour le Développement local (CIEDEL).
- 37 collectivités territoriales francophones issues de 5 pays (Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal).
- 7 collectivités territoriales françaises : Région Auvergne Rhône-Alpes ; Région Grand Est ; Région Nouvelle-Aquitaine ; Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Département de l'Allier ; Département d'Ille et Vilaine ; Communauté de communes Faucigny Glières.

Le projet EICPAD « Expertise, Ingénierie et Compétences au service des Politiques d'Aménagement durable des territoires francophones » cofinancé par le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) (2021-2022)

- 2 partenaires techniques : Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), Centre international d'Etudes pour le Développement local (CIEDEL)
- 373 collectivités territoriales francophones issues de 5 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Union des Comores)
- 7 collectivités territoriales françaises : Région Auvergne Rhône-Alpes ; Région Grand Est ; Région Nouvelle-Aquitaine ; Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Région Ile de France ; Région Normandie ; Département Loire Atlantique

Le projet Région Centre-Nord au Burkina-Faso pour l'amélioration de l'accès à l'énergie pour les opérateurs privés de Kaya et Kongoussi, en partenariat avec l'Entreprise LAGAZEL et Expertise France et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les guides

Annuaire des Régions francophones (2008) : Description de la structure politico administrative des Régions dans 66 pays francophones et rassemble les coordonnées de près de 900 collectivités territoriales.

Guide des financements internationaux (2008) : Identification des principaux bailleurs de fonds nationaux et internationaux



AIRF

Association Internationale
des Régions Francophones

ILS NOUS SOUTIENNENT



et nos 180 collectivités membres

Nous contacter

www.regions-francophones.org
8 rue Paul Montrochet,
69002 LYON – France

Secrétariat permanent : +33 4 26 73 46 50
contact@regions-francophones.org

